



Direction Interdépartementale des Routes
Méditerranée

Marseille, le 7 août 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIER BILAN VOIE RESERVEE AUX BUS SUR L'AUTOROUTE A51 A PLAN DE CAMPAGNE

La mise en service de la voie réservée (VR) aux bus sur l'espace de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) de l'autoroute A51, entre la bretelle de sortie vers Plan de Campagne et le pont de la Carraire des Arlésiens, a eu lieu le mercredi 13 mai à 7 heures du matin.

Ce dispositif innovant est ouvert aux seules lignes régulières de transports en commun les jours ouvrés aux heures de pointe entre 7 heures et 10 heures.

Après quelques semaines d'observation, il est déjà possible de dresser un premier bilan positif.

Tout d'abord, la nouvelle configuration apparaît bien comprise des différentes catégories d'usagers et aucun accident particulier n'a été relevé durant cette période. Il n'a pas été identifié de conflit d'usage entre les besoins d'arrêt d'urgence et l'utilisation de la voie réservée par les bus.

La voie réservée a été utilisée chaque jour par environ 50 bus, qui ont gagné en moyenne 20 à 30 secondes par rapport au reste du trafic, mais, ce qui est important, jusqu'à 5 à 10 minutes dans les périodes de plus forte congestion. Le nouveau dispositif contribue donc bien à l'objectif de gain de régularité des temps de trajet pour les usagers des TC.

Les points singuliers de l'aménagement, début et fin de voie, fonctionnent convenablement et les bus parviennent sans difficulté à se réinsérer en fin de voie réservée dans la circulation générale. Les entrecroisements au niveau de l'entrée de Plan-de-Campagne se font aussi de façon satisfaisante. Afin d'améliorer les conditions de passage des véhicules, des adaptations ponctuelles du dispositif seront mises en œuvre par la DIR Méditerranée au cours de l'été, de sorte à accroître encore le gain pour les transports en commun.

Au vu de ce premier bilan positif, notamment en termes de gains de temps pour les transports en commun, la voie réservée bus est pérennisée et fera l'objet d'une signalisation définitive durant l'été 2015. Par ailleurs, les études pour une extension de cette voie tant vers l'amont que vers l'aval se poursuivent.

La réussite de cette opération repose aussi sur le respect des règles de fonctionnement de cette voie, qui, on le rappelle, n'est autorisée qu'aux lignes régulières de transports en commun.

Contacts presse :

J. SPERI-INVERSIN - Communication - 04 88 44 52 90 / 91 – 06 80 26 91 00
DIR Méditerranée, 16 rue Bernard du Bois - 13001 Marseille